

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 03 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 03 septembre 2020 à 19h30, le conseil municipal de la commune de ST MAURICE LA CLOUERE dûment convoqué en session ordinaire à la salle Yves Girard, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, la tenue de la réunion de ce conseil a été assurée dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur : celle-ci s'est déroulée sous la présidence de M DORET Laurent, maire.

Date de convocation : 27 août 2020

Affichage de la convocation : 27 août 2020

Présents : DORET Laurent, BIBAUD André, DIOT Françoise, DUPERRIER Marie-Christine, GOUJON Bertrand, GUYOT Bernard, LESAGE GUERTON Chantal, MASSÉ Claude, MASSÉ Ghislaine, MOIGNER Benjamin, TEXEDRE Roselyne, PEZIN LEFEBVRE Sophie, COLLA Fernando, COLLA JOSSERAND Sylvie.

Absents : BERNARD Vincent

Mme MASSÉ Ghislaine est élue secrétaire de séance

Date d'affichage :

Ordre du jour :

- * Présentation du projet trame verte en région Nouvelle-Aquitaine par Sarah BEGOIN
- * Lecture du procès-verbal du 30 juillet 2020
- * Nouvelle convention Vision Plus (Soregies)
- * Budget primitif lotissement des Vignes
- * Assurances de la Commune
- * Changement lave-vaisselle du restaurant scolaire
- * Présentation nouvelle organisation du service scolaire
- * Point travaux en cours
- * Désignation délégués syndicat mixte des vallées du Clain
- * Réfection salle Yves Girard
- * Informations DSP crématorium
- * Remboursement achat de câble par le comité des fêtes
- * Questions diverses

N°20200903_001-LD

Objet : Présentation du projet trame verte en région Nouvelle-Aquitaine par Sarah BEGOIN.

Présentation de Sarah BEGOIN : La Trame verte en Nouvelle-Aquitaine permet d'identifier les réservoirs de biodiversité et corridors écologiques à préserver en évitant le morcellement des espaces naturels.

La commune présentera un ou des projets pouvant s'inscrire dans cet appel à projet.

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à réfléchir sur des projets pour la prochaine réunion du Conseil, la date limite de dépôt étant le 31 octobre.

N°20200903_002-LD

Objet : Lecture du procès-verbal du 30 juillet 2020

Lecture par M le Maire du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 30 juillet 2020
Approbation à l'unanimité après amendements.

N°20200903_003-LD

Objet : Nouvelle convention Vision Plus (Sorégies)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention vision plus pour l'éclairage public. Celle-ci se termine le 31/12/2020.

Messieurs André BIBAUD et Claude MASSÉ prendront contact avec la SOREGIES pour revoir les conditions tarifaires.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur DORET Laurent, Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le transfert de compétence opéré par la Commune au profit du Syndicat ENERGIES VIENNE en matière d'éclairage public,

Vu la délibération 2020/14 du 18 février 2020 du Comité Syndical du Syndicat ENERGIES VIENNE approuvant la validation de la convention vision plus 2021 qui s'inscrit dans la continuité de la version et de son avenant ayant offert 2 options cumulables aux collectivités : l'option remplacement standard des lanternes et/ou l'option pose de mâts provisoires.

- APPROUVE la convention Vision Plus 2021 (option de base)

- AUTORISE la signature par Monsieur le Maire de la Convention Vision Plus

N°20200903_004-LD

Objet : Budget primitif lotissement des Vignes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget présenté :

Budget annexe du LOTISSEMENT DES VIGNES :

Section de fonctionnement :326 424,04€

Section d'investissement :333 580,88€

N°20200903_005-LD

Objet : Assurances de la Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents contrats d'assurance de la Commune.

Le Conseil Municipal décide de renégocier ces contrats pour une amélioration des prestations et des tarifs.

N°20200903_006-LD

Objet : Changement lave-vaisselle du restaurant scolaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du changement du lave-vaisselle du restaurant scolaire.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux propositions de devis des sociétés Bernard et Servi Hôtel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de choisir le devis de la société Servi Hôtel et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature du devis.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de devis a été effectuée pour une cellule de refroidissement rapide car tout ce qui est servi froid au restaurant scolaire doit être acheté cuit en l'absence de cette cellule.

N°20200903_007-LD

Objet : Présentation nouvelle organisation du service scolaire

Madame PEZIN LEFEBVRE Sophie présente au Conseil Municipal un point sur la rentrée scolaire.

L'école compte 184 élèves répartis sur 8 classes avec 9 enseignants : 5 classes élémentaires et 3 classes de maternelle avec 2 ½ ATSEM qui font le ménage des classes le soir.

En ce qui concerne le ménage des classes élémentaires, 1 personne a été prise en contrat de 16h00 à 18h00, en complément d'un contrat PEC.

Pour le restaurant scolaire, 2 personnes assurent la restauration : 176 enfants en moyenne déjeunent au restaurant scolaire.

Pour le service des repas 4 personnes sont présentes pour servir 78 enfants de maternelle et 3 personnes pour les élémentaires.

N°20200903_008-LD

Objet : Service de restauration scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des tarifs de restauration scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de compléter comme suit la délibération 20200730-010_MP fixant les tarifs du service de restauration scolaire :

A compter du 1^{er} septembre 2020, les tarifs appliqués seront les suivants :

Septembre	17 repas	50,15€
Octobre	10 repas	29,50€
Novembre	17 repas	50,15€
Décembre	11 repas	32,45€
Janvier	16 repas	47,20€
Février	8 repas	23,60€
Mars	18 repas	53,10€
Avril	10 repas	29,50€
Mai	14 repas	41,30€
Juin	17 repas	50,15€
Juillet	4 repas	11,80€

Le tarif des repas des personnels communaux mangeant au restaurant scolaire est de 3,00€

Le personnel de restauration intervient également sur le centre de loisirs Mille Bulles qui remboursera à la Commune le montant des salaires, suivant une convention à l'étude qui fera l'objet d'une prochaine réunion de conseil.

N°20200903_009-LD

Objet : Point travaux en cours

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un point sur les travaux en cours au sein de la Commune :

- Création du local des élus (classe anciennement des CP) : en cours d'aménagement.
- Les toilettes des petites et grandes section refaites entièrement en régie par les services techniques de la Commune.
- Création d'un nouveau local pour les ATSEM, ancien local de rangement de l'école : le gros œuvre est terminé.
- Voirie : passage du PATA en cours.

- Démolition d'une partie de la maison place du 14 juillet : demande de devis auprès d'entreprises locales.

N°20200903_010-LD

Objet : Désignation délégué syndicat mixte des vallées du Clain

Monsieur le Maire, après avoir rappelé que la Commune est adhérente à différents syndicats, informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner les délégués titulaires et suppléants hors GEMAPI qui siègeront aux différents comités.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne :

* Titulaire : Marie-Christine DUPERRIER

* Suppléant : Bernard GUYOT

N°20200903_011-LD

Objet : Réfection salle Yves Girard

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réfection de la salle des fêtes Yves Girard.

Une assistance Maître d'ouvrage par l'Agence des Territoires de la Vienne va être demandée. Des idées d'aménagement de la salle sont proposées et laissées à la réflexion du Conseil Municipal avec un retour demandé pour le début d'octobre 2020.

N°20200903_012-LD

Objet : Information DSP crématorium

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport détaillé de présentation du projet de construction et d'exploitation d'un crématorium.

Ce rapport sous format papier a été remis à chaque membre du Conseil Municipal.

Il précise les conditions d'appel d'offre pour la délégation de service public.

Cet appel d'offres sera effectué dans le dernier trimestre 2020 et l'examen des candidatures sera effectué par la commission des marchés publics.

N°20200903_013-LD

Objet : Remboursement achat de câble pour le comité des fêtes D'Rives en fête

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une facture d'achat de câble pour le comité des fêtes D'Rives en fête, pour un montant de 276,53€. Cette facture a été réglée par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande au comité des fêtes D'Rives en fête, le remboursement pour un montant de 276,53€.

Objet : Questions diverses

- Randonnées Gencéennes du 04/10/2020.
- Aide plan de relance départemental : demande pour un emploi PEC spécial RSA.
- Site internet de la Commune : proposition de refonte du site par l'AT, attente de devis.
- Reliure archives
- Voisins vigilants : relance auprès de la gendarmerie
- Plan communal de sauvegarde : reprise 4^{ième} trimestre 2020 (Maire, adjoints, Chantal GUERTON, Bertrand GOUJON)
- Information :AG de Mille Bulles le 19/09/2020.